

MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE



00667
DECISION N° 00667 /D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 d^e 7 MARS 2024

Portant attribution de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres N°005313/
AONO/MINDCAF/ CIPM/2024 du 05 février 2024 relatif à l'acquisition du matériel informatique
pour les services centraux du MINDCAF.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu la circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024
Vu l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005313/AONO/MINDCAF/ CIPM/2024 du 05 février 2024 relatif à l'acquisition du matériel informatique pour les Services Centraux du MINDCAF.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire ETS TCHOUWO JULIENNE est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005313/AONO/MINDCAF/ CIPM/2024 du 05 février 2024 relatif à l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux du MINDCAF, pour un montant TTC de FCFA 40 268 936 (quarante millions deux cent soixante-huit mille neuf cent trente-six)

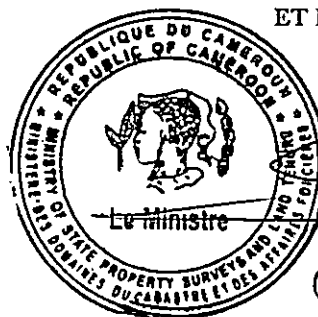
Article 2 : Le Directeur de cette Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature de ladite Lettre-Commande.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP

Yaoundé, le 27 MARS 2024

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES



Henri Eyobe Ayissi